

"CONSEIL DES SAGES"

Questions et Réponses

Du Conseil Des Sages

Du 19 JUIN 2019

Présents : MM. Alain CAILLET, Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Mme Jeanne ETIENNE.

Excusés : Mmes Marie-Thérèse RINGOT, Ariane CHATILLON, MM. Jean-Claude PICHON, Joël ROBITAILLIE.

1. Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière

Aucune remarque n'étant effectuée, le compte-rendu est approuvé.

2. Réponses de la Commune aux questions des Sages

Concernant la présence de la Police Municipale sur la digue, nous sommes restés sur notre faim et souhaitons vivement la venue de M. Michel CROMBET car beaucoup de problèmes se posent déjà.

3. Vie pratique dans la Commune

***Commerces**

Ce mercredi 19, par exemple, pas une boulangerie ouverte dans la rue Carnot : une en congés annuels, quatre autres fermées en repos hebdomadaire en comptant celle du quartier du Baston et celle de la gare côté Wimille.

***Mendicité**

Qu'en est-il des arrêtés anti-mendicité : il y a de plus en plus de mendiants, en général extérieurs à la Commune : un arrive même le matin par le train en provenance de Boulogne avec son tabouret sous le bras.

Réponse de la Ville :

Pour verbaliser, il faut une mendicité abusive. Il s'avère que ce n'est pas le cas ici. Nous faisons le nécessaire et les redirigeons vers l'extérieur de la Ville.

***Entretien**

-Les tags sur le bâtiment du bridge sont toujours présents.

Réponse de la Ville :

Ils sont situés côté Quai.

-Les bancs de la rue Pompidou sont toujours très sales : ne pourraient-ils être changés ou, tout au moins, nettoyés. Nous avons aussi signalé le manque de bancs, dès que l'on passe le pont Carnot : la côte est rude si l'on veut remonter à pied du pont au rond-point de la Petite Sirène ou à celui du Bon Air.

Réponse de la Ville :

Essai semaine 30.

-La passerelle de la Baie St Jean est toujours en mauvais état : ne devait-elle pas être refaite ?

Réponse de la Ville :

La maîtrise d'œuvre et les travaux sont inscrits au « budget 2019 ».

.../...

- Qu'en est-il des balançoires dans « le petit bois » ?

Réponse de la Ville :

A voir au mois de septembre 2019.

**Dignes et Plages*

-Les dépose-minutes ne sont pas toujours respectés : lors d'un week-end ensoleillé celui du quai Giard est resté occupé une bonne partie du dimanche après-midi.

Réponse de la Ville :

Il se situe place du Contre Torpilleur Chacal et sera un point de vigilance pour la Police Municipale.

-Toujours beaucoup de chiens, vélos (même un avec remorque enfants descendant sur le sable) planches à roulettes, trottinettes, chevaux (qui laissent leurs crottins) et même parfois un attelage sulky. Que devient le promeneur dans tout cela, les usagers de la plage qui s'y retrouvent à marée haute, les enfants qui y jouent. Il est vrai qu'il est fort amusant de slalomer à vélo ou trottinette entre les rangées de cabines. Qu'en est-il de l'application du décret municipal ?

Réponse de la Ville :

La Police Municipale effectue des passages tous les jours. Prise de service à 15 h ou 16 h. Des appels micro sont faits également par la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

-Le tir-à-l'eau sera-t-il opérationnel cette année ? Il avait été absent toute la saison dernière. Ne serait-ce pas une bonne chose de signaler sa présence à différents endroits de la plage ou même par l'émission de jungles comme nous l'avions aussi suggéré pour les différentes recommandations (voire interdictions) ?

Réponse de la Ville :

Le tir-à-l'eau se situe à l'entrée du poste de secours.

-Même si les bâtiments sont vétustes une signalisation « toilettes » serait la bienvenue ? Quand vont être faits les travaux prévus sur ces bâtiments très fréquentés ?

Réponse de la Ville :

Digue Nord, les toitures seront refaites au mois de septembre.

Digue sud : en cours de réflexion.

Une réflexion est menée sur la réhabilitation des toilettes.

4. Circulation et stationnement

-Les travaux du parking Foch tirent sur leur fin et c'est une belle réalisation. Y ont été installés des containers poubelle. La Commune envisage-t-elle d'en disposer à d'autres endroits ?

Réponse de la Ville :

La pose de containers enterrés, qui est de la compétence intercommunale, répond à des critères spécifiques. L'avenue Foch ne les remplissaient pas. Une demande spécifique de Monsieur le Maire auprès du Président a permis de valider cette exception. .../...

Il n'est pas prévu d'autres implantations sur le territoire communal (à se faire confirmer par la C.A.B.).

-La circulation est très difficile dans les rues étroites du centre de Wimereux (av. Calain par exemple) et beaucoup de voitures sont garées des deux côtés. Un remède peut-il être apporté : stationnement alterné ou sens unique ? Le problème se pose également dans le quartier du Baston (notamment rues débouchant sur la rue André Messenger)

Réponse de la Ville :

Une étude est effectivement en cours. Une solution sera apportée avec le plan de circulation mené avec Boulogne Développement Côte d'Opale.

5. Divers

-La réfection du *chemin de la Pointe aux oies* permet désormais de s'y promener en toute sécurité. Il est redevenu agréable de s'y promener et il faut remercier l'ensemble des parties prenantes à cette opération. Qu'en est-il de la durée de conservation en l'état du chemin : va-t-il être enherbé ? Actuellement les cailloux de l'agglomération cailloux et terre compressés commencent à ressortir et qu'en sera-t-il en cas de pluie ?

Réponse de la Ville :

La réfection du chemin a été réalisée, sous maîtrise d'ouvrage déléguée, par le Département (Opération Grand Site). Son entretien revient, par convention, à la Ville.

-De nouvelles camionnettes, partiellement bâchées, de « Récup'tri » ont été vues dans Wimereux Sud : c'est véritablement un progrès. Serviront-elles aussi dans Wimereux Nord ?

Réponse de la Ville :

Ces véhicules n'appartiennent pas à la Ville.

-Différents services (café info – projet jeunes) sont proposés par le *Centre Socio Culturel Audrey Bartier* et nous allons demander à sa directrice, Mme LENGAGNE, de venir nous informer plus en octobre.

-Nous tenons à remercier Daniel POISSONNIER pour le diaporama projeté et dont certains points sont relatés dans ce compte-rendu.

Vu, le D.G.S.

Le Maire,
Francis RUELLE.